PROCES VERBAL
DE
DESCRIPTION

Auxilia Conseils

COMMISSAIRES
DE JUSTICE

SELARL AUXILIA CONSEILS 18
Commissaires de Justice Associés
7 Rue Champollion
Parc Comitec
18003 BOURGES
Téléphone : +33.2.48.67.50.50
Télécopie : +33.2.48.67.08.16
constats@auxilia-conseils.com

Selarl AUXILIA CONSEILS 18
Commissaires de Justice
Stéphane PANIER DES TOUCHES - Alain BARLAND – Aliénor MAESTRI
7, rue Jean -François CHAMPOLLION – Parc COMITEC
CS 20008 – 18021 BOURGES CEDEX
Tel : 02.48.67.50.50
E-mail : contact@auxilia-conseils.com
Compétence sur l'ensemble des départements du Cher, de l'Indre, de la Nièvre

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DIX HUIT JUIN

A LA REQUETE DE :

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuelle Centre Loire, société Anonyme Coopérative à Capital Variable, immatriculée au Registre de Commerce et de Sociétés de Bourges sous le numéro 398 824 714, dont le siège social est 8 Allée Samuel Paty à Bourges, Cedex (18920), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Pour qui domicile est élu au cabinet de la Société Civile Professionnelle Sorel et Associés, agissant par Maître Pierrick SALLÉ, 3 rue Émile Zola à 18000 BOURGES, avocat près le Tribunal Judiciaire de Bourges,

Agissant en vertu :

. De la copie exécutoire d'un acte notarié du 2 juin 2021, reçu par Maître Jérôme BICOT, notaire à IVRY LA BATAILLE (Eure), contenant prêt consenti par la Caisse Régionale De Crédit Agricole Mutuelle Centre Loire à l'égard de la

. D'une ordonnance rendue par Monsieur le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Bourges en date du 14 mai 2025, laquelle nous désigne notamment à l'effet de procéder avec l'assistance, si besoin est, d'un serrurier, d'un témoin, d'un commissaire de police ainsi que de tout professionnel qualifié et utile à en permettre la réalisation du procès-verbal de description dont il s'agit.

. Des articles R 322-1, R 322-2, R 322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

Suite à un commandement aux fins de saisie immobilière en date du 6 mars 2025 par acte de la SCP EMERY-LUCIANI, commissaires de justice associés, 93 rue Geoffroy d'Abbans - 75017 PARIS,

A l'encontre de :

Dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière concernant tels que désignés dans le commandement aux fins de saisie immobilière:

Sur la commune de Vierzon (18100 – Cher) : 10 rue Théodore Roosevelt et 11 impasse des Fossés, comprenant :

Un immeuble élevé sur sous-sol avec accès par l'impasse des Fossés composé de :

- Au rez-de-chaussée de deux appartements de type F2.
- Au 1er étage, un appartement de type F3 divisé en deux chambres, une salle de bains, un WC, un séjour et une cuisine.
- Au 2e étage, un appartement de type F3 divisé en deux chambres, une salle de bains, un WC, un séjour et une cuisine.

Le tout cadastré comme suit :

CV 25, 10 rue Théodore Roosevelt pour 1a, 1ca.

Sur la commune de Vierzon (18100 – Cher), 4 impasse des Fossés comprenant :

Un terrain non constructible à usage de parking.

Le tout cadastré comme suit :

CV 17, 4 impasse des Fossés pour 1a et 25 ca.

Sur la commune de Vierzon (18100- Cher) : 12 bis et 12 Théodore Roosevelt, 13-15 impasse des Fossés comprenant :

Un immeuble en copropriété.

Le tout cadastré comme suit :

CV 24, 12 Théodore Roosevelt pour 43 ca.

CV 328, 12 Théodore Roosevelt pour 27 ca.

Lot n°3
.au rez-de-chaussée du bâtiment.
.Le rez-de-chaussée de l'immeuble ouvrant au niveau de la rue Roosevelt, composé de quatre bureaux, un WC et une pièce.

.Le 1er étage comprend un appartement de type F3.
.Le 2e étage comprenant un appartement de type F3.

Et les 50/100 millième parties communes générales de l'immeuble.

Origine de propriété :

Ledit bien a été acquis suivant acte de vente du 2 juin 2021, reçu de maître Jérôme BICOT, Notaire à IVRY LA BATAILLE (EURE) de la S

Ledit acte a été publié et enregistré le 4 juin 2021 au service de la publicité foncière du Cher sous les références volume 2021, N°3629.
L'état descriptif de division concernant les biens CV 24 et CV 328, reçu le 27 novembre 1964 par maître PATRY notaire à Vierzon (Cher), publié et enregistré au service de la publicité foncière de Bourges le 9 janvier 1965 sous les références volume 671 N°26- 27.

DEFERANT à CETTE REQUISITION,

Je, Stéphane PANIER des TOUCHES, Commissaire de Justice associé, membre de la SELARL AUXILIA CONSEILS 18, société titulaire d'un office de Commissaire de Justice à Bourges, 7 rue Champollion, soussigné,

Certifie m'être rendu ce jour 10 et 12 rue Théodore Roosevelt à VIERZON.

Y étant à 14 heures 30, en présence de :

- serrurier, entreprise EGCRI.
- e, témoin.
- témoin,
- société CESAM expert en diagnostics immobiliers lesquels seront joints au présent.

Requis à l'ouverture de porte, j'ai recueilli les renseignements suivants et procédé aux constatations ci-après :

La rue Roosevelt est située dans le centre ville de la commune de VIERZON proche de tous commerces.

IMMEUBLE SITUE 12 ET 12 BIS RUE THEODORE ROOSEVELT, PARCELLE CV 24 ET CV 328 :







<u>Appartement rez-de-chaussée</u> :

Après avoir frappé à la porte d'entrée et personne ne répondant, je fais ouvrir les lieux par le serrurier requis.
Les lieux sont vides, inoccupés.

<u>Nous ne trouvons pas de bureau mais un appartement</u> .

Accès directement par la rue Roosevelt, accès au moyen d'une porte en PVC vitrée.

L'intérieur est en bon état.

<u>Pièce</u> :

Sol : parquet flottant imitation parquet.

Murs : crépi blanc.

Plafond : enduit blanc, un point lumineux.

Dans cette pièce est installé un interphone.

Eclairée au moyen d'une fenêtre basculante, montant aluminium, double vitrage, absence de volet.

Equipée de prises de courant, prise télévision, prise téléphone.

Dans cette pièce est installé un coffre dans lequel se trouvent le disjoncteur et le compteur électrique.

La prise pour le convecteur est en attente.

Cuisine :

Ouverte sur la pièce précédente, séparée par une cloison.

Sol : carrelage peint beige.

Murs : jusqu'à 1,50 m environ de hauteur, carrelage beige avec une frise, crépi blanc au-dessus.

Plafond enduit blanc, un point lumineux.

Eclairée au moyen de deux fenêtres, montants aluminium, double vitrage, absence de volet.

Equipée de
. deux prises de courant basses,
. quatre prises de courant murales,
. de trois éléments muraux,
. d'une hotte,
. d'éléments bas : un plan de travail, une vasque, trois éléments deux battants trois étagères, un élément sous vasque une étagère.

La prise pour le convecteur est en attente.

Couloir de dégagement :

Sol : parquet flottant.

Murs : crépi blanc.

Plafond : enduit blanc, un point lumineux.

La prise pour le convecteur est en attente.

Pièce à droite :

Sol : parquet flottant.

Murs : crépi blanc.

Plafond : enduit blanc, un point lumineux.

Une aération.

Eclairée au moyen d'une fenêtre montant aluminium, double vitrage, absence de volet.

La prise pour le convecteur est en attente.

Pièce au fond :

Sol : parquet flottant.

Murs : crépi blanc.

Plafond : papier toile de verre peint en blanc, un point lumineux.

Eclairée au moyen d'une fenêtre avec châssis fixe, montant bois, double vitrage, absence de volet.

La prise pour le convecteur est en attente.

Salle de bains, WC :

Sol, revêtement plastifié.

Murs : enduit blanc.

Plafond : enduit blanc.

Un point lumineux et une aération.

Equipée de :
. une cuvette,
. un lavabo avec un élément un battant au-dessous,
. un miroir,
. un bac douche,
. un ballon 100 l.















Appartement 1er étage :

Accès par la rue Roosevelt, deuxième porte.

Après avoir frappé à la porte d'entrée et personne ne répondant, je fais ouvrir les lieux par le serrurier requis.
Les lieux sont vides, inoccupés.

Pièce -séjour :

Sol : Parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : crépi blanc, un point lumineux.

Equipée de
. un interphone,
. cinq prises de courant,
. une prise téléphone,
. une prise télévision,
. une prise en attente pour le convecteur.

Eclairée au moyen de :
. une fenêtre côté rue Roosevelt, montants aluminium, double vitrage, absence de volet

. une fenêtre côté impasse des Fossés, montants aluminium, double vitrage, absence de volet, les carreaux sont cassés et comportent des impacts.

Dans cette pièce, nous trouvons un placard avec une gaine de ventilation apparente.

Cuisine :

Ouverte sur la pièce précédente.

La cuisine est en longueur.

Sol : carrelage.

Murs : jusqu'à une hauteur de 1,50 m environ, carrelage avec une frise, papier toile de verre peint en blanc en dessus.

Plafond : crépi blanc, un point lumineux.

Equipée de :
. quatre prises de courant,
. une hotte aspirante,
. cinq éléments muraux dont deux avec étagères, éléments muraux un battant.
. éléments bas : un plan de travail, une vasque, trois éléments un battant, deux étagères, un élément un battant une étagère.

Chambre gauche attenante au séjour :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : crépi blanc, un point lumineux.

Une prise est en attente pour le convecteur.

Eclairée au moyen d'une fenêtre montants aluminium, double vitrage, absence de volet.

Chambre à droite attenante au séjour :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : crépi blanc, un point lumineux.

Une prise est en attente pour le convecteur.

Eclairée côté impasse des Fossés au moyen d'une fenêtre montants aluminium, double vitrage, absence de volet.

Dégagement :

Sol : carrelage.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc, un point lumineux.

Est installé le bloc fusibles.

Placard :

Sol : dalle brute.

Murs : enduit blanc.

Plafond : enduit blanc.

Dans le placard est installé le ballon d'eau chaude 75 l.

Salle de bains WC :

Sol : parquet flottant.

Murs : enduit blanc, faïence côté baignoire.

Plafond : crépi peint en blanc, un point lumineux.

Eclairée au moyen d'une fenêtre, montant aluminium, double vitrage côté impasse des Fossés.

Equipée de :
. une cuvette WC,
. une baignoire robinet mitigeur,
. un meuble vasque avec un élément deux tiroirs au-dessous
. un miroir.















Appartement 2e étage :

Après avoir frappé à la porte d'entrée et personne ne répondant, je fais ouvrir les lieux par le serrurier requis.
Les lieux sont vides, inoccupés.

Pièce-séjour :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : crépi blanc, un point lumineux.

Eclairée :
. côté rue Roosevelt au moyen d'une fenêtre, montants aluminium, double vitrage, absence de volet
. côté impasse des Fossés d'une fenêtre haute.

Cuisine :

Ouverte sur le séjour.

Sol : carrelage

Murs : jusqu'à environ 1,50 m de hauteur, faïence avec une frise, au-dessus papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : crépi blanc, un point lumineux.

Equipée :
. d'éléments hauts avec une hotte, cinq éléments muraux un battant, dont deux avec étagères
. d'élément bas avec un plan de travail, une vasque, trois éléments un battant deux étagères, un élément un battant une étagère.

Chambre gauche attenante au séjour :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : crépi blanc, un point lumineux.

Éclairée au moyen d'une fenêtre, montant aluminium, double vitrage, absence de volet, côté rue Roosevelt.

Une prise est en attente pour le convecteur.

Chambre à droite attenante au séjour :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : crépi blanc, un point lumineux.

Éclairée au moyen d'une fenêtre velux, montant aluminium.

Une prise est en attente pour le convecteur.

Dégagement :

Sol : carrelage.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc. Un point lumineux.

Dans le dégagement est installé le bloc fusibles.

Salle de bains / WC :

Sol : parquet flottant.

Murs : enduit blanc et faïence côté baignoire.

Plafond : enduit blanc sur crépi, un point lumineux.

Equipée de :
. une cuvette WC,
. une baignoire robinet mitigeur,
. un meuble-vasque deux tiroirs, d'un miroir.

Eclairée au moyen d'une fenêtre de toit qui comporte des impacts.











Communs / cage d'escalier du 12 rue Théodore Roosevelt :

Accès aux étages au moyen d'un escalier.

Les marches sont recouvertes de dalles plastifiées.

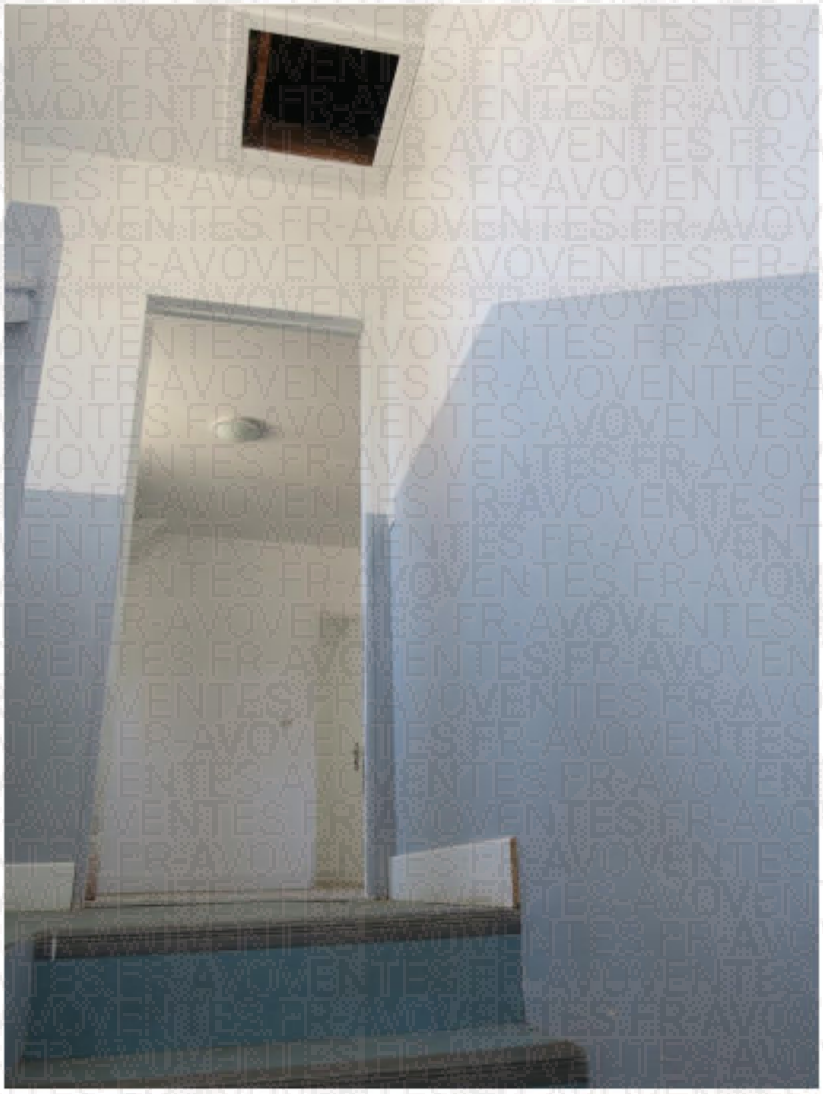
Les murs sont peints, gris en partie basse et blanc en partie haute.

Accès au dégagement à partir de la rue Roosevelt au moyen d'une porte aluminium vitrée.

La cage d'escalier est éclairée au moyen d'une fenêtre, montant aluminium.

Au palier du 1er étage, à l'intérieur des placards, sont installés les trois compteurs électriques.



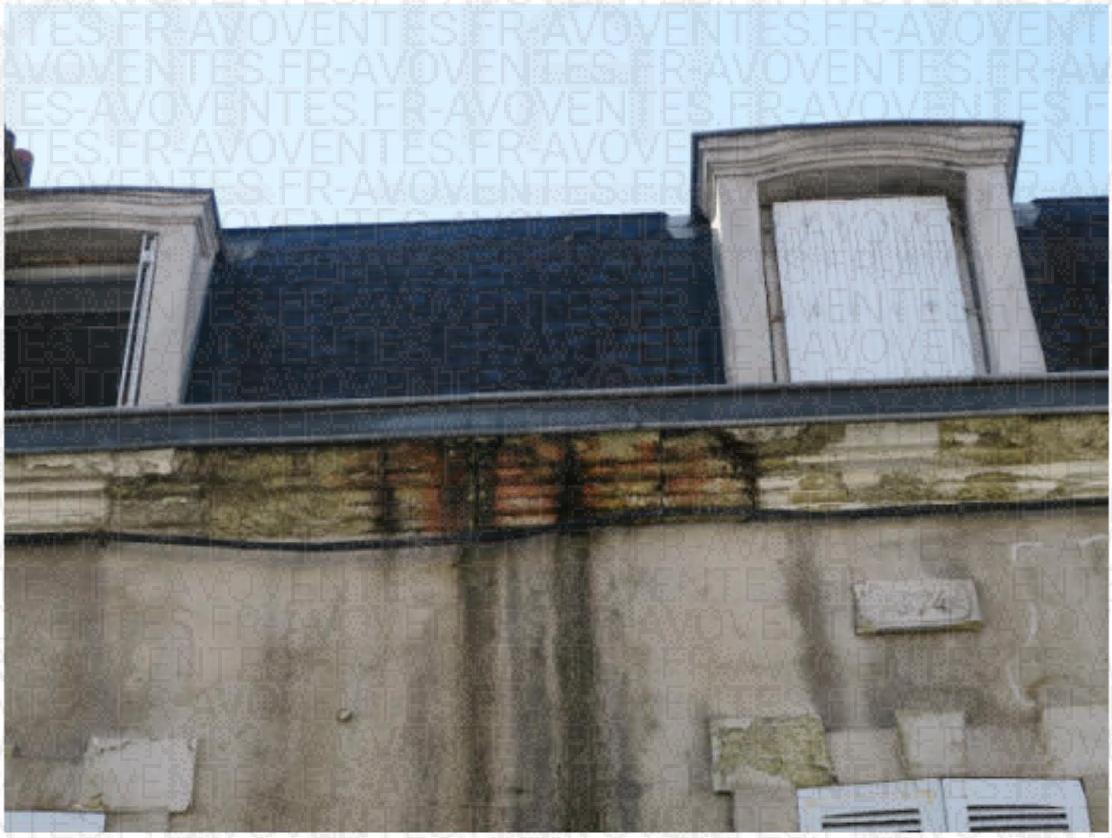


IMMEUBLE SITUÉ 10 RUE THEODORE ROOSEVELT :

On accède aux appartements par la rue Roosevelt.







Appartement rez-de-chaussée gauche :

Nous frappons à la porte d'entrée de l'appartement.

Après quelques minutes, une personne nous ouvre, ainsi déclaré.

nous déclare qu'il est locataire de l'appartement depuis environ cinq ans et qu'il règle un loyer d'environ 300 €.

Malgré notre demande, ne peut nous fournir le contrat de location.

est une personne âgée.

Première pièce :

Sol : parquet flottant.

Murs : enduit blanc.

Plafond : enduit blanc.

Un espace cuisine est aménagé dans cette pièce.

Equipée d'éléments bas avec une vasque, une hotte.

Eclairée au moyen de châssis vitrés côté rue, montant PVC, double vitrage. Sur les vitres, sont collés des pare-vues.

Chauffée au moyen de deux convecteurs électriques.

Équipée d'un interphone.

Dans cette pièce est installé le bloc fusibles, compteur électrique.

Salle de bains / WC :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : enduit blanc.

Plafond : enduit blanc.

Equipée de :
. une cuvette WC,
. un meuble-vasque,
. un bac douche avec paroi coulissante,
. un ballon d'eau chaude 100 l.

Chauffée au moyen d'un radiateur.

Chambre :

Sol : parquet flottant.

Murs : enduit blanc.

Plafond : enduit blanc. Un point lumineux.

Eclairée au moyen d'une fenêtre double vitrage, montants PVC.







Appartement rez-de-chaussée droit :

Nous frappons à la porte d'entrée.
Personne ne répondant, je fais ouvrir celle-ci par le serrurier requis.

L'appartement ne semble pas occupé, mais nous constatons la présence de meubles.

le voisin, nous confirme que l'appartement n'est pas occupé.

Première pièce :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : dalles polystyrène, une aération, un point lumineux.

Chauffée au moyen d'un radiateur radiant.

Eclairée, côté rue Roosevelt, au moyen d'une porte-fenêtre, montants PVC. A l'extérieur, protégée par des barres métalliques.

Coin-cuisine :

Un plan de travail, teinte bleue.

Un élément bas.

Une vasque.

Une hotte.

Chambre :

Sol : parquet flottant.

Murs : enduit blanc.

Plafond : enduit blanc.

Chauffée au moyen d'un radiateur radiant.

Eclairée, côté impasse, au moyen d'une fenêtre PVC, double vitrage. Absence de volet.

Salle de bains / WC :

Le bloc fusibles et le disjoncteur sont installés à l'entrée.

Sol : carrelage.

Murs : enduit blanc.

Plafond : enduit blanc, un point lumineux.

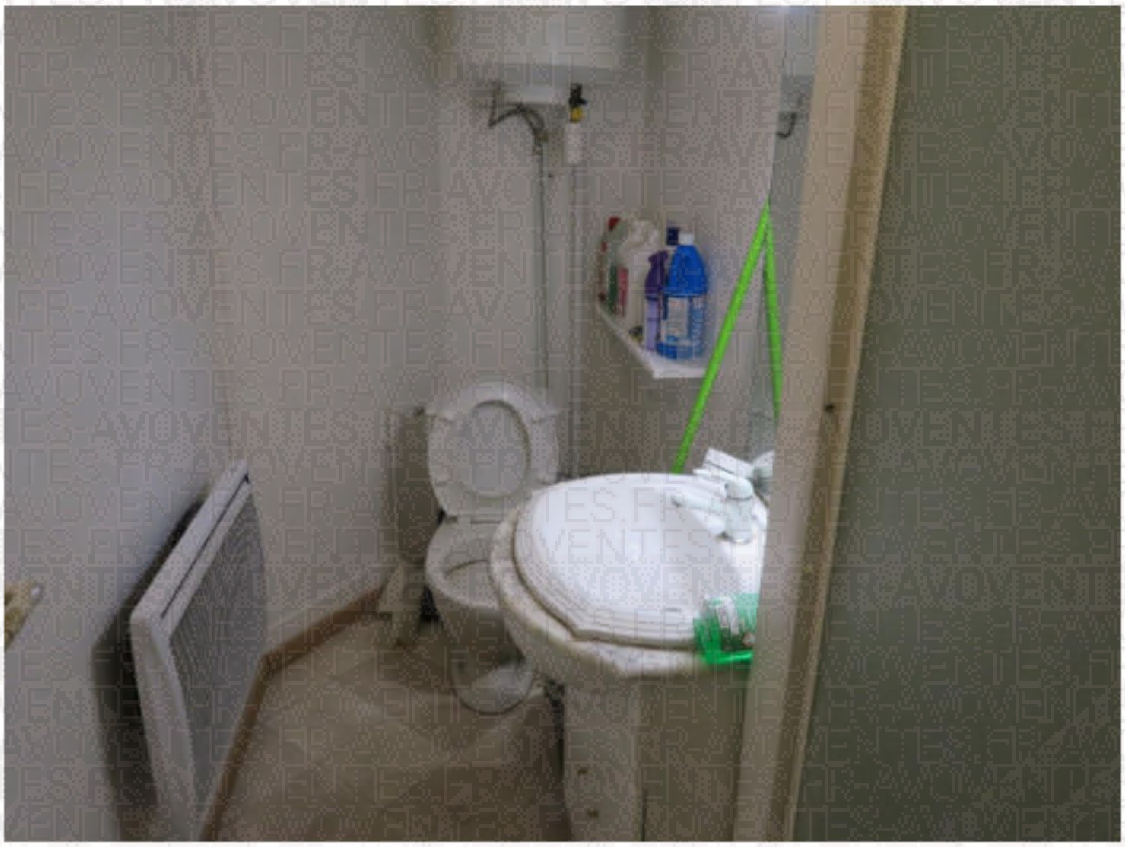
Chauffée au moyen d'un radiateur radiant.

Equipée de :
. une cuvette WC,
. un meuble-vasque avec un meuble au-dessous,
. un bac douche, paroi pivotante,
. un miroir,
. deux spots,
. un ballon 75 l.









Appartement 1er étage :

Nous frappons à la porte d'entrée.
Personne ne répondant, je fais ouvrir celle-ci par le serrurier requis.

L'appartement est vide de tout meuble et est inoccupé.

Première pièce :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc.

Équipée de deux points lumineux et cinq prises de courant.

Chauffée au moyen de deux convecteurs électriques.

Eclairée au moyen de :
. une fenêtre, montants bois, avec imposte au-dessus, double vitrage, volet bois.
. une deuxième fenêtre, montants bois, avec imposte au-dessus, double vitrage, volet bois.

Nous constations la présence d'infiltrations au-dessus de cette fenêtre et la présence de champignons.

Cette pièce est agrémentée d'un placard avec étagères.

Cuisine :

Absence de porte.

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc. Un point lumineux.

Eclairée, côté impasse, au moyen d'une fenêtre bois avec imposte, double vitrage, volet bois.

Chauffée au moyen d'un convecteur.

Equipée
. d'éléments bas avec un plan de travail, une vasque, trois éléments deux étagères,
. d'éléments muraux, avec une hotte, cinq éléments un battant.

Dégagement :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc. Un point lumineux.

Placard avec deux portes coulissantes, à l'intérieur duquel sont aménagées les étagères.

Chambre à droite :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verte peint en blanc.

Plafond : enduit blanc, une fissure apparente.

Eclairée au moyen d'une fenêtre, montants bois, avec imposte au-dessus, double vitrage, volet bois.

Chauffée au moyen d'un convecteur électrique.

Equipée de trois prises de courant, une prise téléphone.

Chambre gauche :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc. Un point lumineux.

Chauffée au moyen d'un convecteur électrique.

Eclairée au moyen d'une fenêtre, montant bois, avec imposte au-dessus, double vitrage, volet bois.

Salle de bains / WC :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc

Plafond : enduit blanc.

Equipée de :
. une cuvette WC,
. une baignoire,
. un meuble-vasque,
. un miroir,
. un ballon 75 l.

Chauffée au moyen d'un convecteur électrique.

À l'entrée de cette pièce sont installés le compteur, le disjoncteur et le bloc fusibles.













Appartement étage 2 :

Après avoir frappé à la porte d'entrée et personne ne répondant, je fais ouvrir les lieux par le serrurier requis.
Les lieux sont vides, inoccupés.

Dégagement :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc, un point lumineux.

Dans le dégagement sont installés un interphone, le compteur électrique, le disjoncteur, le bloc fusibles.

Séjour à droite :

Absence de porte.

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc, un point lumineux.

Une cheminée est condamnée.

Agrémenté d'une niche.

Chauffé au moyen d'un convecteur électrique.

Eclairé au moyen d'une fenêtre, montants PVC, double vitrage, avec volet bois.

Cuisine :

Absence de porte.

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc, un point lumineux.

Eclairée au moyen d'une fenêtre montants PVC, double vitrage, absence de volet.

Nous notons l'absence de convecteur.

Equipée :
. d'éléments muraux avec une hotte, quatre éléments un battant,
. d'éléments bas avec une vasque, un plan de travail, deux éléments un battant deux étagères, un élément un battant une étagère.

Chambre face à l'entrée :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc, un point lumineux.

Chauffée au moyen d'un convecteur électrique.

Eclairée au moyen d'une fenêtre, montants PVC, double vitrage, volet bois.

Chambre gauche :

Sol : parquet flottant.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc, un point lumineux.

Chauffée au moyen d'un convecteur électrique.

Eclairée au moyen d'une fenêtre, montants PVC, double vitrage, volet bois.

WC :

Sol : carrelage blanc.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc.

Équipé d'une cuvette.

Salle de bains :

Sol : carrelage blanc.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : enduit blanc.

Eclairée au moyen d'une fenêtre, montants PVC, double vitrage.

Chauffée au moyen d'un convecteur électrique.

Équipée de :
. un ballon d'eau chaude 75 l,
. une baignoire cloison carrelée au dessus,
. un meuble-vasque,
. un miroir.













Communs de l'immeuble 10 rue Roosevelt :

Accès par la rue Roosevelt au moyen d'une porte en PVC vitrée.

Les murs du dégagement de l'entrée sont recouverts de papier toile de verre peint en gris en partie basse et blanc au-dessus.

Plafond en dalles polystyrène.

Les boîtes aux lettres sont installées à l'extérieur.

Dégagement en bas de l'escalier :

Accès au moyen d'une porte à partir de l'entrée.

Sol : revêtement plastifié.

Dans cet espace dégagement sont installés trois compteurs Linky protégés par une grille.

Les marches de l'escalier sont recouvertes d'un linoléum.

Les murs de la cage d'escalier sont en papier toile de verre peint en gris et blanc.

Eclairé au palier, entre le 1er étage et le 2e étage, au moyen d'une fenêtre lucarne, ainsi qu'entre le rez-de-chaussée et le 1er étage.

Du commun, nous descendons l'escalier et constatons la présence de deux appartements qui ont été aménagés.





Premier appartement :

Par lequel nous pouvons également accéder par l'impasse des Fossés.

Pièce :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : enduit blanc.

Plafond : sous lames PVC.

À gauche, un garage.

Garage :

Sol : dalle béton.

Murs : crépi blanc.

Accès au moyen d'une porte métallique coulissante.

Pièce face au dégagement :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : enduit blanc.

Plafond : sous lames PVC

Pièce à gauche :

Sol : dalles béton.

Murs : crépi blanc.

Plafond : sous dalles béton.

Pièce à droite :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : enduit blanc.

Plafond : sous lames PVC.

Salle de bains :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : enduit blanc sur papier toile de verre.

Plafond : sous lames PVC.

Salle de bains équipée d'un meuble-vasque, d'un miroir, d'une cuvette, d'une baignoire.

Cuisine :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : papier toile de verre.

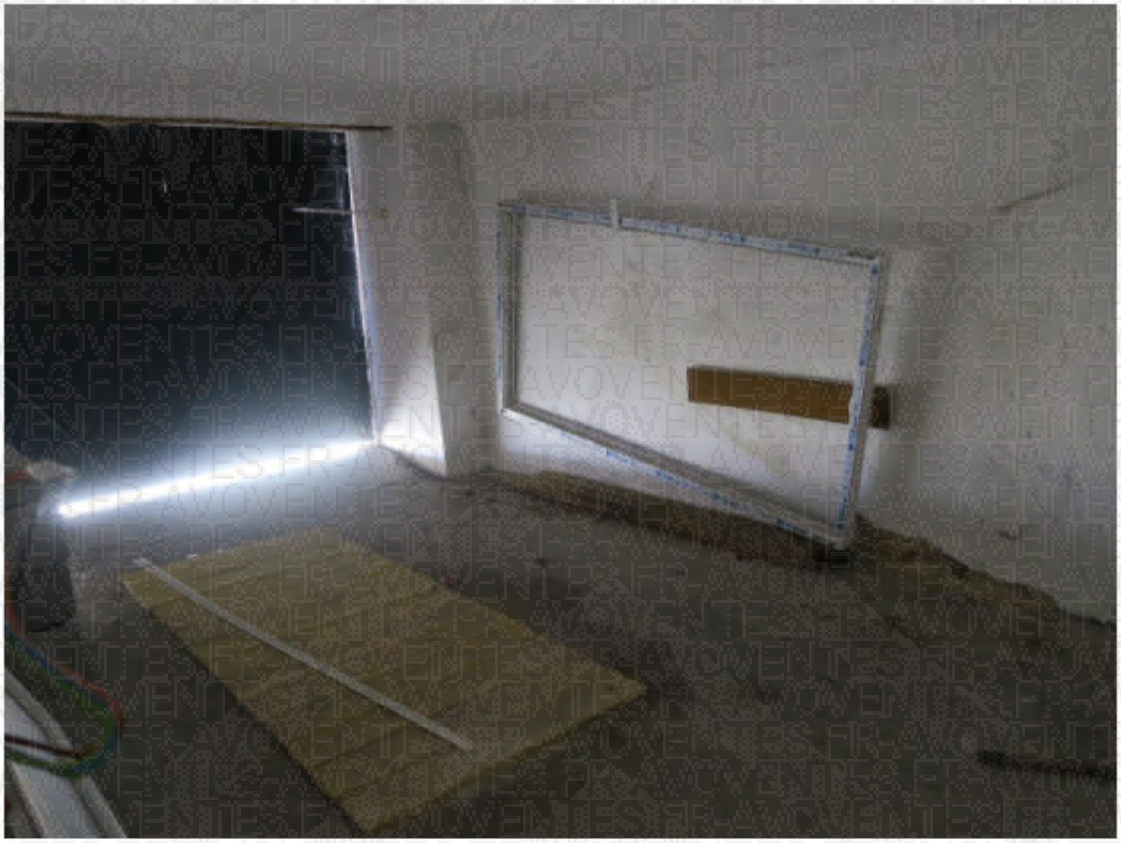
Plafond : sous lames PVC.

Equipée d'un plan de travail avec une vasque, un élément un battant.

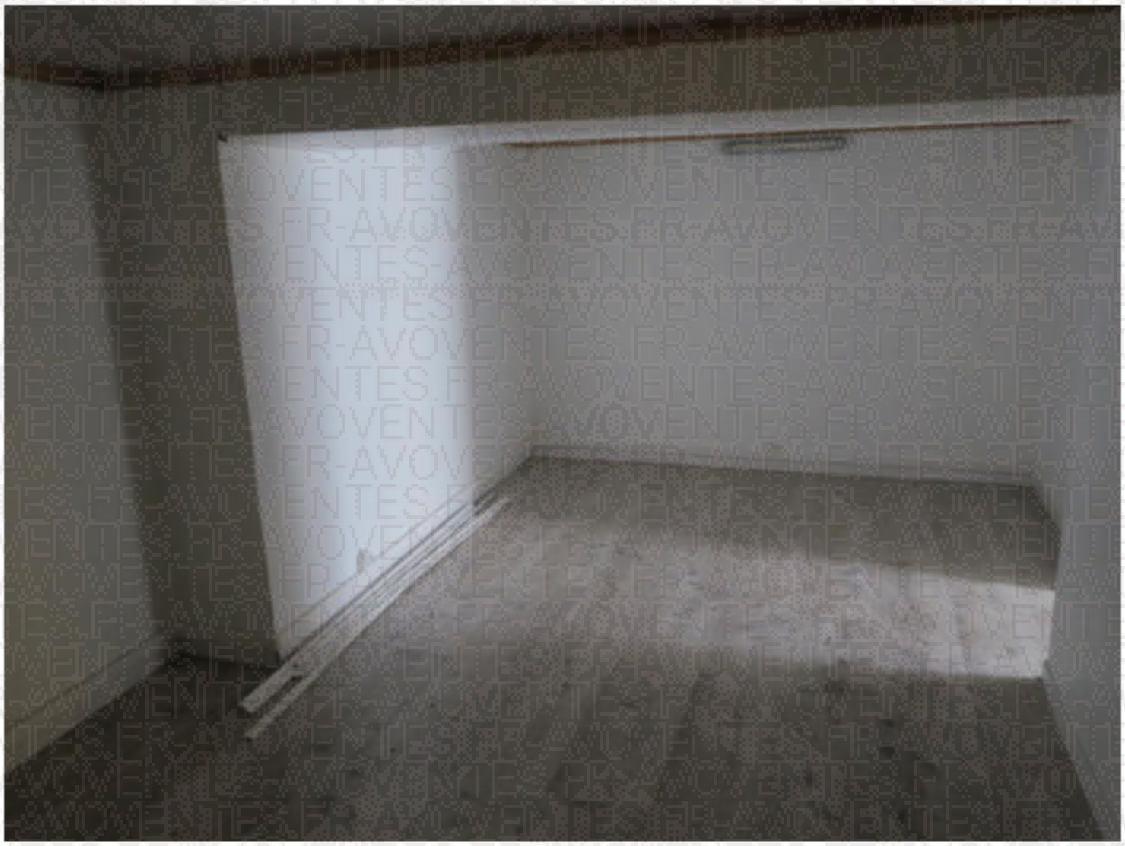
A travers d'un châssis vitré, la cloison ouvre sur l'extérieur et est condamnée par une porte métallique.

Éclairée au moyen d'une fenêtre PVC, double vitrage.















Deuxième appartement :

Dégagement haut de la montée de l'escalier entre l'appartement précédent et le dégagement côté Roosevelt :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : papier toile de verre.

Plafond : sous lames PVC.

Châssis vitré cassé.

Pièce à droite :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : sous lames PVC.

A noter que dans cet appartement, les poutres sont basses. Il faut baisser la tête. La hauteur du plafond est d'environ 195 cm.

Châssis vitré de cette pièce cassé.

Dégagement :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : papier toile de verre.

Châssis vitré cassé.

Chambre à droite :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : sous lames PVC.

Absence de fenêtre.

Chambre à gauche :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : papier toile de verre.

Plafond : sous lames PVC.

Absence de fenêtre.

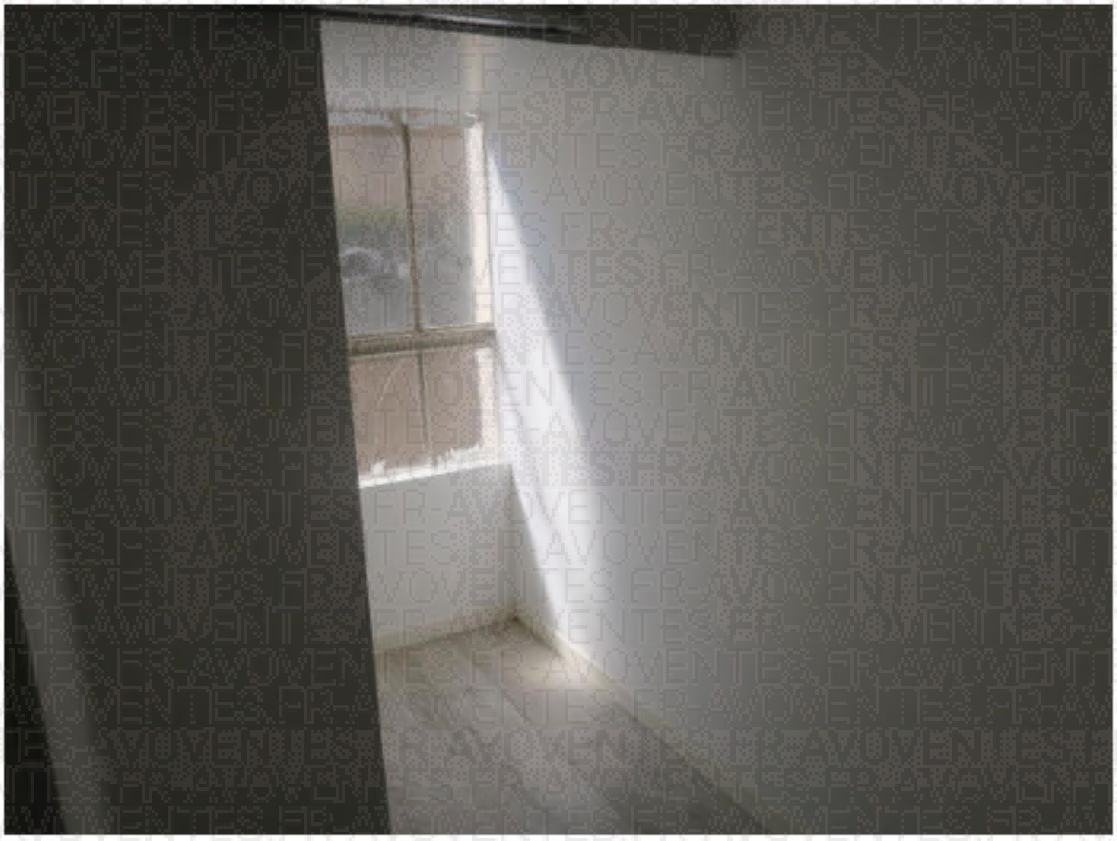
Salle de bains :

Sol : revêtement plastifié.

Murs : papier toile de verre peint en blanc.

Plafond : sous lames PVC.

Equipée d'un meuble-vasque, d'un ballon 75 l, d'une cuvette WC et d'une baignoire.













Extérieur :

Les façades des deux immeubles sont crépis état moyen.

La couverture est en ardoise (réserve quant à la présence d'amiante.

La corniche au dessus de l'entrée 10 rue Roosevelt est délabrée et s'effrite.

Vue coté Impasse des Fossés







4 impasse des Fossés à VIERZON

Cadastré CV 17

Il s'agit d'un terrain indiqué comme non constructible sur le commandement aux fins de saisie immobilière

L'accés est condamné par une grille métallique deux vantaux

L'herbe est haute

Sur le terrain sont laissés des détritus





Ces constatations terminées, **à 17 h 00** je me suis retiré, et de tout ce que précède j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit à ma requérante.
Ce procès-verbal de constat a été rédigé sur 59 pages et comprend plusieurs clichés photographiques

Les clichés photographiques ont été réalisés avec un appareil photo numérique de marque CANON modèle G5X. Ils n'ont subi aucune modification.

DONT ACTE.

COUT :

Les articles font référence au Code de Commerce

Emolument (A444-28) HT	219.16
A.444.29	225.45
Taxe	9.40
HT	454.01
T.V.A.	90.80
TOTAL T.T.C.	**544.81**

